

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

www.mairie-valaurie.fr

valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 17 – Juillet – Août - Septembre 2017

EDITO

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
 Samedi 9h – 12h
 Mardi et Jeudi 9h-12h
 17h-18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h
 Samedi 9 h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 17h – 18h30
 Vendredi 16h30 – 18h30
 Samedi 10h – 12h

POINT INFO

Le verre à soi

Tel : 04.75.97.43.02

Vendredi - Samedi - Dimanche
 10h - 12h
 15h - 19h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h -12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
 8h30-12h et 14h – 18h
 Mercredi 14h – 18h
 Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
 DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjointes reçoivent chaque Jeudi après-midi, de préférence sur rendez-vous.

Avec plus de 2.000 visiteurs, la fête du village "les Valauripailles" a été un vrai succès populaire, plébiscitée par tous, et ce grâce au dévouement des bénévoles et de l'appui de l'équipe technique de la municipalité. Qu'ils en soient remerciés. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles pour leur prêter main forte.

De nombreux visiteurs ont parcouru les rues du village et se sont arrêtés au Point Info (près de 1400 de juin à septembre)

La population en villégiature n'a jamais été aussi importante. Ce dont on peut se réjouir à condition que certaines règles de vie en commun soient respectées. En effet, dans certains lieux, nous avons constaté une recrudescence de tapage nocturne, des dépôts d'encombrants dans les containers d'ordures ménagères et plus grave, une surconsommation d'eau qui a failli mettre en difficulté la distribution d'eau potable.

Nous souhaitons une prise de conscience collective pour que chacun fasse des efforts pour que « le vivre ensemble » ne soit pas qu'une utopie.

Avec la rentrée, nous nous attaquons au gros dossier d'investissement du mandat : la rénovation de la salle des fêtes. Le permis de construire a été accordé et les appels d'offres seront publiés prochainement. La commission de sécurité de la sous-préfecture a validé le projet.

Pour alléger la facture, nous avons décidé de prendre en charge des travaux de démolition intérieure et l'équipe technique a fait de l'excellent travail dans les délais prévus. Le projet consiste à isoler par l'extérieur le bâtiment ce qui lui donnera un meilleur aspect et une bonne isolation. Rénovation de la partie sanitaire, mise aux normes de l'installation électrique, installation d'un chauffage efficace (et silencieux), changement des huisseries et création d'une ouverture côté sud, rénovation de la partie arrière de la salle des fêtes. Ces travaux dureront tout l'hiver et je tiens à remercier la commune de Roussas d'avoir accepté d'accueillir les associations de Valaurie pendant ce laps de temps.

Luc CHAMBONNET

N'oubliez pas de **consulter le site de la mairie** entre deux publications du bulletin : www.mairie-valaurie.fr - Informations actualisées

Accès à l'intégralité des dossiers (fichier pdf)

Exemples d'informations parues : déclaration des ruches, réglementation de la circulation des motos et des quads sur les chemins d'exploitation de la commune, les 8 bons comportements en cas de pluies intenses...



CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal de juillet 2017, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Rachel Froment, Anthony Lièvre, Josyane Mazon, Guillaume Chatelan, Patrick Froment et Victor Froment, excusés

Lors du conseil municipal de septembre 2017, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Anthony Lièvre, Patrick Froment et Sofiane Bouguerra excusés.

Mairie

Travaux de voirie

Les travaux de réfection de la voirie du quartier Espérance et de la voie communale n°7 sont terminés.

Attention, nous avons changé le sens de priorité au carrefour de la route de Roussas et les marquages au sol seront réalisés d'ici quelques jours

Pour 2018, nous prévoyons de prioriser les travaux de voirie devant la salle des fêtes. D'autres quartiers sont planifiés à plus ou moins long terme mais c'est notre budget qui décidera du calendrier.

Urbanisme

INFORMATION URBANISME

Lors de tournées de reconnaissance, la municipalité a constaté des constructions ou aménagements réalisés en dehors du cadre légal. (extension, changement de destination, construction en zone protégée,)

Par ignorance ou par volonté de se soustraire à la réglementation, certaines personnes réalisent des travaux sans autorisation administrative.

Ainsi dans les semaines à venir, la municipalité va réaliser des contrôles, via un agent de la communauté de communes commissionné et assermenté en matière d'urbanisme.

Les éventuelles constatations pourront amener la commune à dresser procès-verbal pour une transmission au Tribunal de Grande Instance de Valence. (Articles L. 480 – 1 et suivant du Code de l'Urbanisme).

Dans le cas où vous seriez concerné, nous vous invitons à vous présenter rapidement en mairie afin de tenter une régularisation de votre dossier.

Déclaration préalable

- BOUDERGUE Alain : véranda
- HOOGENBOOM Willen : pan photovoltaïque

Permis de construire :

- TERRAS Serge : changement de destination d'une grange en habitation
- SCI LE CLAVON : construction d'un entrepôt
- SCI LE PETIT NICE : construction local artisanal
- SCI AQUABELLA : création local

Vie scolaire

Valrousse, rentrée scolaire :

Effectif à la rentrée 2017 : 94 enfants

Maternelle :

▪ PS : 11 ▪ MS : 9 ▪ GS : 15 soit 35 enfants

Primaire :

▪ CP : 11
▪ CE1 : 16 ▪ CE2 : 11
▪ CM1 : 11 ▪ CM2 : 10 soit 59 enfants

Poursuite des TAPS (temps d'activité périscolaire) en 2017-2018.

Vie associative

Association CyberVald'Orea : suite à sa dissolution, il a été fait don du solde de leur compte à la commune : 1.172,52 €

Forum des associations commun Valaurie-Roussas

Le 22 septembre, à la salle des associations de Roussas (près de Valrousse) 20 associations ont présenté leur activité.

Le comité de jumelage Longare-Valaurie-Réauville :

Les cours d'italien ont repris :

- De 15h30 à 17h : les débutants
- De 17h à 18h30 : les confirmés



N'hésitez pas à vous inscrire, ou à en parler autour de vous. Les cours sont dispensés par Geraldina Angelini (*d'origine italienne : de Florence*)

Etat-civil

- Naissances :

. le 24/06/2017, est née Romane Souchard dans le foyer de Lionel Souchard et de Virginie Laurent (domiciliés 87 route de Montélimar à Valaurie)

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

- Décès :

Le 02/09/2017, M. Maurice BLAIN est décédé à Cruas.

Le 20/09/2017, M. Jean-Louis HUGUES est décédé, à son domicile, à Valaurie.

Le 24/09/2017, Mme Jeanne ROZEL est décédée, à son domicile à Valaurie

Toutes nos condoléances aux familles

Vie citoyenne

Environnement – Santé - Citoyenneté

Circulation réglementée des motos et quads :

Un arrêté municipal du 19/06/2017 fixe la réglementation en matière de circulation des motos et quads sur les chemins d'exploitation de la commune, pendant la période chaude.

Pluie et inondation : les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses. A retrouver sur le site Vie du Village – Actualités

Ruches :

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.** A faire jusqu'au 31/12/2017

Voir aussi sur le site, page « vie du village » Actualités

Recharge pour voiture électrique

Une station sera installée ZAC du Clavon derrière le restaurant Le Pré en bulles

Salles municipales

Ce rappel n'est pas inutile !

Pour l'utilisation des salles par les associations : salle Lucie Aubrac (nouvelle dénomination de la salle attenante au Point Info), salle du 3^{ème} âge, merci de faire la demande préalable auprès de la mairie afin d'éviter des utilisations simultanées.

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont commencés et cette salle est donc indisponible jusqu'à mi 2018 environ.

Le coup de gueule du maire

Après les baisses de dotation, l'Etat supprime, ou du moins réduit fortement, les contrats aidés jugés inutiles. Ces contrats sont nécessaires parce qu'ils permettent aux chômeurs les plus éloignés de l'emploi de reprendre pied dans le monde du travail. Oui, il faut les réformer ces contrats, mais la décision brutale qui a été prise pénalise encore et toujours les petites communes ainsi que le monde associatif qui sera encore plus impacté.

Les contrats aidés ont permis à beaucoup de laissés pour compte de retrouver dignité et confiance en eux. D'autres permettent à des personnes à quelques années de la retraite de pouvoir terminer activement leur carrière.

Au-delà des économies à réaliser ou d'une certaine rentabilité, il y a la notion de l'humain à ne pas négliger.

Syndicat Adduction eau Potable INFORMATION

Le SAE a adressé, le 2 octobre dernier, un courrier aux mairies de Roussas, Réauville et Valaurie pour les alerter sur une situation alarmante. Nous vous reproduisons ci-dessous un extrait de ce courrier :

« Nous souhaitons porter à votre connaissance les événements marquants qui ont impacté le SAE dont votre commune dépend.

Ce fut une année très difficile pour le SAE. Plusieurs ruptures de canalisations mais le vrai problème est la consommation d'eau, de fin juin à fin août. Nous avons dépassé les 850m³/jour/24h pour 532 m³/jour/24h les années précédentes.



Le manque de pluie en 2017 a fait diminuer nos réserves. Le forage de la Vence ne donnait plus d'eau fin juin. Nous avons été contraints de fermer les sources à cause de la pollution relevée par l'ARS pendant un mois.

Nous demandons donc à la population de Roussas, Valaurie et Réauville desservie par le SAE de faire très attention à sa consommation d'eau potable, pour l'été prochain »

Bulletin d'informations municipales - Rappel

Ce bulletin passe désormais à une fréquence trimestrielle. A partir de 2018, il ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres mais consultable et téléchargeable sur le site grâce au lien suivant : <http://www.mairie-valaurie.fr/valaurie/la-vie-municipale/22-bulletin-d-information>. Ce qui est déjà le cas. Pour les personnes qui souhaiteraient continuer à recevoir le bulletin en format papier, elles pourront venir le demander en mairie ou le recevoir par courrier en fournissant une enveloppe timbrée libellée à leur adresse

Incivilités

Les Valauripailles :

Nous l'avons dit dans l'édito, ce fut une belle fête et même un grand cru ! Malheureusement, nous avons eu à déplorer :

- Un vol de table et de bancs qui appartenaient à la municipalité de Pierrelatte qui nous les avait gracieusement prêtés
- La dégradation (pour ne pas dire destruction) des WC publics

Parking de l'Oulivade :

Les WC publics situés sur ce parking ont été, à plusieurs reprises, l'objet de vol de robinetterie.

Bien sûr, tout cela a un coût : il faut réparer, remplacer donc racheter le matériel ; et c'est, en plus, de la main d'œuvre immobilisée pour ces travaux de réparation.

Les ordures ménagères :

Photo prise le 2/10 à 9h



Ceci est un point de collecte d'ordures ménagères !!

Les points de collecte d'ordures ménagères sont EXCLUSIVEMENT réservées à celles-ci. Pour les gros cartons, les matelas ou les déchets végétaux, les déposer à la déchetterie. La persistance de ce non-respect pourrait, à terme, remettre en cause les points de collecte d'ordures ménagères.

Informations para-médicales

Le Cabinet du médecin, des infirmières et celui du kinésithérapeute sont sur la zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

- **MEDECIN :**
PRACHT Valentine
- **INFIRMIERES :**
VINAY Magali - CHEVRET Sophie
Tél : 04 75 51 21 75
- **KINESITHERAPEUTE :**
SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37
- **OSTHEOPATHE :** au centre du village
BOUCHAUD Dominique :
Tél : 06 48 39 48 81
- **SOPHROLOGIE :**
FIGHIERA Franck : Tel : 06.32.68.56.94
email : presenceBienEtre@orange.fr